

**REPONSE DE
MONSIEUR PAUL GIACOBBI
A LA QUESTION ORALE POSEE
PAR MONSIEUR ETIENNE BASTELICA
AU NOM DU GROUPE
DES ELU(E)S COMMUNISTES ET CITOYENS DU FRONT DE GAUCHE**

OBJET : Etats Généraux du Sport

Le sport revêt dans la société actuelle une importance qui dépasse largement l'activité physique et compétitive. Les enjeux se situent désormais également, au niveau socio-économique.

En Corse la charge émotionnelle et passionnelle du sport s'exprime de manière particulièrement forte. Elle permet certainement de transcender les obstacles et les handicaps et explique largement les excellents résultats tant de nos équipes que de nos sportifs individuels.

Il n'en demeure pas moins que la Corse est confrontée dans le domaine du sport à une concurrence de plus en plus vive, à la mesure des intérêts en jeu. Les collectivités et particulièrement la CTC doivent par conséquent consentir des efforts croissants au bénéfice des clubs de « haut niveau », des organisateurs de manifestations sportives (plus de 150 demandes au titre de 2011) mais aussi et peut-être surtout, au bénéfice de la masse des pratiquants, tant en termes de financement des infrastructures que de fonctionnement des associations sportives.

Notre collectivité, a par ailleurs, comme vous le savez la plus grande part des charges de fonctionnement du Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (ex CREPS), qui constitue un outil indispensable au service du sport et de la jeunesse.

Au regard de ces éléments, il m'apparaît évident qu'une réflexion d'ensemble sur le développement des activités sportives dans toutes leur diversité et prenant en compte les évolutions les plus récentes, serait particulièrement utile et j'avais envisagé moi-même, compte tenu des travaux déjà en cours, de vous proposer d'organiser cette réflexion qui pourrait prendre la forme d'assises ou d'états généraux, pour le dernier trimestre 2011. Vous avez par conséquent anticipé M. le Conseiller cette initiative.

Dans l'immédiat, je vous propose que cette question figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Territoriale de Développement du sport qui doit se tenir courant juin pour examiner les propositions de répartition de la part régionale du CNDS, afin qu'elle puisse commencer à réfléchir à un échéancier ainsi qu'aux thèmes et à l'organisation des débats.

Cette instance composée à parité d'élus de l'Assemblée de Corse et de représentants du monde sportif me paraît la plus appropriée pour préparer cette importante échéance à laquelle elle devra consacrer certainement dès la rentrée de septembre plusieurs séances spécifiques.

Je vous remercie.